

REVUE

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LES ARMÉES ALLEMANDES contre-attaquent avec vigueur dans la région de Krivoi-Rog

A la suite de durs combats, la Wehrmacht a évacué la ville d'Ouman

Quartier Général du Fuehrer, 10. — Le Haut Commandement des forces armées allemandes communique :

En Mer Noire, un sous-marin a détruit un sous-marin soviétique.

Au sud-ouest de Krivoi-Rog, l'ennemi maintenant sa force pression. Au cours de contre-attaques vigoureuses, les Soviétiques ont été repoussés en plusieurs endroits. Des groupes de combat ennemis assez puissants furent anéantis ou défaits.

Dans le secteur à l'ouest de Krivoi-Rog, au sud-ouest de Svanigorodka, au sud de Sotopetovska ainsi qu'au sud-ouest de Jampol, la bataille défensive a pris une extrême violence. Tandis que les attaques ennemies menées avec des forces supérieures s'échouaient en de nombreux points, les Soviétiques ont réitéré quelques progrès dans certains secteurs.

La ville d'Ouman a été abandonnée à l'issue de durs combats.

22 chars blindés ennemis ont été anéantis dans les combats.

Dans le secteur central du front, il ne s'est déroulé que des opérations d'importance locale. Entre Novo Sokolniki et les lacs de Pakov, d'assez fortes attaques ennemies soutenus par des chars et des avions de bataille ont été repoussées. 28 chars ennemis furent détruits. Des brèches locales ont été éliminées ou verrouillées par des contre-attaques immédiates.

Des navires de protection de la marine de guerre ont abattu 5 chasseurs soviétiques au-dessus de la Baie de Narva. Lors d'une attaque nocturne de l'aviation soviétique sur Reval, la D.C.A. a descendu 21 des bombardiers ennemis assésés.

Sur les fronts d'Italie, assez vive activité de combat. Des puissantes unités ennemies ont été repoussées et une de nos opérations de choc a été couronnée de succès. Dans la lutte contre les points de débarquement ennemis dans la région d'Anzio et de Nettuno, l'aviation allemande a obtenu de sérieux succès au but dans des dépôts de munitions et de carburants. De fortes explosions ont été observées.

Le 8 mars, dans les heures de midi, la capitale de Belah a, une nouvelle fois, été l'objet d'une attaque terroriste aérienne. Le violent feu d'artillerie des batteries allemandes et les explosions d'effroyable violence ont été entendus à la faveur d'une épaisse couche de brume et de brouillard, qui ont jeté des bombes explosives et incendiaires sur différents quartiers habités et sur la banlieue, provoquant des dégâts et des pertes parmi la population. En outre, l'ennemi a jeté des bombes incendiaires et incendiaires sur plusieurs localités de l'Ouest et du Nord de l'Allemagne. Par suite des conditions défavorables, neuf avions ennemis seulement ont été abattus par la D.C.A. La nuit dernière, des avions de harcèlement anglais ont jeté des bombes incendiaires sur des localités de l'Ouest de l'Allemagne.

Du 10 au 11 mars, 25 appareils ennemis ont été anéantis par des unités navales, par la D.C.A. de bord de navires de commerce et par la D.C.A. de la marine.

Le Conseil des Ministres prend des mesures contre les groupements qui cherchent à troubler l'ordre public ou l'économie nationale

Paris, 10. — Les ministres se sont réunis en conseil, à l'hôtel Matignon, à Paris, aujourd'hui, à 15 h. 30, sous la présidence du chef du gouvernement.

À la suite des entretiens qu'il a eus avec les autorités allemandes, le chef du gouvernement a réglé avec les ministres, un certain nombre de questions ressortissant à leurs départements respectifs.

Sur la proposition du garde des Sceaux, le Conseil a approuvé un projet de loi concernant la répression des agissements d'associations ou groupements tendant à troubler l'ordre public ou l'économie nationale.

Culture et du Ravitaillement, a fait un exposé sur la situation du ravitaillement.

Sur la proposition du garde des Sceaux, le Conseil a approuvé un projet de loi concernant la répression des agissements d'associations ou groupements tendant à troubler l'ordre public ou l'économie nationale.

Le chef du gouvernement a réglé avec les ministres, un certain nombre de questions ressortissant à leurs départements respectifs.

Sur la proposition du garde des Sceaux, le Conseil a approuvé un projet de loi concernant la répression des agissements d'associations ou groupements tendant à troubler l'ordre public ou l'économie nationale.



Barrière sur la côte de l'Atlantique où tout est prêt pour répondre à une incursion ennemie.

Les chefs d'entreprise doivent appliquer les lois en faveur des travailleurs

Paris, 10. — A maintes reprises, le gouvernement a marqué sa volonté de faire spécialement appliquer les lois et décrets d'ordre social pris en faveur des travailleurs et qui, à l'heure actuelle, apparaissent comme un minimum indispensable.

Le chef du gouvernement a donné des instructions dans ce sens au secrétaire général au maintien de l'ordre, l'autorisation à procurer, dans les cas les plus graves, à l'intervention administrative des chefs d'entreprise pour responsables.

C'est dans ces conditions que M. Auriant, directeur général des usines Râteau à la Courneuve, qui, au cours de derniers mois, a été plusieurs fois pris en faute à ce sujet, a été interné administrativement hier 9 mars.

Des bandits « raflent » plus d'un million chez un oculiste à Sainghin-en-Weppes

Vendredi, à 11 h. 15, deux individus se disant faussement policiers se sont présentés d'un air assuré chez M. Tourbière, oculiste, rue de l'Égalité, à Sainghin-en-Weppes. Ils ont déclaré qu'ils étaient une « perquisition » en règle, au cours de laquelle ils se firent ouvrir un coffret en fer où se trouvaient 500.000 francs en billets de mille francs, 500.000 francs de Bons du Trésor, trois pièces en or de 100 francs, vingt pièces en or de 20 francs, et environ 60.000 francs d'actions et obligations diverses.

En possession de ce trésor appréciable, les deux bandits regagnèrent une auto qui les attendait à l'extérieur, sous la garde d'un troisième individu chargé de faire le guet. Mais les bandits, dans la voiture, celle-ci démarra et fila à toute allure dans la direction du centre de Sainghin.

Le gendarme, alerté, possédait un signalement assez précis de ces deux individus qui pénétrèrent chez M. Tourbière.

DANS LA SOIRÉE DE VENDREDI

Une tenancière de café a été assassinée rue du Molinel, à Lille

Un drame rapide s'est déroulé dans la nuit de vendredi, dans les rues de Lille, les suites de la soirée du 22 h. environ. Dans la rue du Molinel, à Lille, il n'y avait plus aucun client. La patronne, Mme Vve Julia Vandendriessche, assise devant une table de café, attendait un client. Elle se leva pour aller à la serviette se tenant derrière le comptoir. On songeait même à fermer les volets lorsque deux jeunes gens entrèrent et déboutèrent la patronne. Elle commanda deux verres de cognac qu'on leur servit. La patronne n'avait pas bougé de place. L'alcool lui, les deux clients payèrent immédiatement après ce fut le drame.

Les deux individus s'approchèrent en effet de la patronne et, sans mot dire, l'un d'eux tira un coup de revolver qui atteignit Mme Julia Vandendriessche au poignet droit. Elle poussa un petit cri et la serviette intervint pour dire : « Vous êtes fous. Vous l'avez blessé ! »

« — Toi, fit l'un d'eux, file à ton comptoir et tourne le dos. »

Ménacée du revolver, la serviette s'exécuta.

Mme Julia Vandendriessche n'avait pas bougé de sa chaise. L'homme armé s'en approcha et lui tira à bout portant une balle dans la tête.

Le coup fait, les deux criminels prirent la fuite.

La serviette donna l'alarme en criant, dans la rue : « Au secours, on a tué une femme ! » et un voisin se précipita dans le café. Il déclara aussitôt à la direction de Mme Julia Vandendriessche. Il avait obtenu un alerte la police qui fit conduire la victime à l'Institut Médico-Légal et qui commença l'enquête.

Le peintre A. MIDY, de Saint-Quentin, et sa femme assassinés par des terroristes à La Fouët près de Lorient

Mercredi, dans la soirée, le peintre Arthur Midy, originaire de Saint-Quentin et son épouse étaient tués, à coups de revolver, devant leur demeure, à La Fouët (Morbihan).

Midy était né, à Saint-Quentin, en 1881. Ancien élève du lycée Henri-Martin, il avait suivi les cours de l'École de dessin Quentin et de l'École de sculpture de la ville de La Fouët. Il avait obtenu le Prix de l'Institut et de l'Académie des Beaux-Arts. Artiste, d'un grand talent, ses œuvres avaient été achetées par l'État et par différents musées de France, de Lille, Toulouse, Lyon, Lorient, Besançon, etc. ; ainsi que par plusieurs musées étrangers, d'Allemagne et d'Italie entre autres.

LES HOPITAUX DE BERLIN bombardés par les aviateurs yankees au cours d'un nouveau raid

Berlin, 10. — Les formations de bombardiers américains qui, profitant d'un ciel très nuageux, ont survolé hier à midi, la région berlinoise, ont été repoussées à l'ouest de la ville, pendant tout le parcours aller et retour, mais principalement au-dessus du grand Berlin, en butte aux salves incessantes des batteries lourdes de la D.C.A. allemande qui, à certains moments, déclenchèrent contre les assaillants un véritable feu roulant. Les escadrilles américaines ont de nouveau subi de lourdes pertes. Un certain nombre de bombardiers se sont abattus en feu.

Lors de l'attaque dont le caractère terroriste ne fait le moindre doute, les formations de bombardiers américains ont, entre autres, gravement atteint la clinique Lillferberg, l'hôpital St-Hubert et l'hôpital Hindenburg ainsi qu'un poste de la Croix-Rouge, causant évidemment un assez grand nombre de victimes.

Les bombes furent d'ailleurs lancées dans le dessein évident de toucher des quartiers habités par la population civile.

Un camion transportant des ouvriers, mitraillé dans la Seine-Inférieure

Paris, 10. — Un avion anglais a mitraillé hier matin, dans le département de la Seine-Inférieure, un camion transportant des ouvriers qui se rendaient à leur travail. Neuf de ces derniers ont été tués et quinze autres blessés dont six grièvement.

Un bombardier américain atterrit en Suède

Stockholm, 10. — Un bombardier quadrimoteur américain ayant abattu 10 hommes d'équipage a atterri jeudi, un atterrissage forcé dans les environs de Blekinge, en Suède. L'appareil est indemne. Les aviateurs américains ont été interrogés par les autorités militaires.

GEORGES CLAUDE DANS LE NORD

L'illustre savant Georges Claude, membre de l'Institut et conseiller national, effectuera très prochainement une tournée de conférences dans notre laborieuse région du Nord.

Il partira d'abord à Lille, salle des fêtes de l'Université, le mercredi 15 mars 1944. Puis il se rendra à Valenciennes le 16, et à Arras le 17 mars 1944.

Chaque une de nos trois grandes villes, Georges Claude traitera le sujet suivant :

« Est-il trop tard pour nous sauver ? »

On connaît la courageuse position prise, devant les événements, par le grand savant dont s'honore la science française. Dès l'armistice, c'est-à-dire au lendemain de la capitulation sans précédent qui s'abattit sur notre pays, Georges Claude vint mettre au service du Maréchal le prestige et l'autorité que lui confèrent ses travaux et ses découvertes scientifiques. Il entreprit alors un vaste périple à travers le pays pour exhorter les Français à s'unir derrière le chef incontesté à qui incombe la lourde tâche de relever la France, en liquidant la faillite des uns et en effaçant la trahison des autres.

Déjà, le 4 novembre 1942, Georges Claude était venu prendre contact avec les habitants du Nord. Dans cette même salle de l'Université, où il pariera mercredi prochain, il avait alors développé devant de nombreux auditeurs un thème non moins captivant : « La seule route nationale est la route de la victoire ». Dans cette même salle de l'Université, il avait alors développé devant de nombreux auditeurs un thème non moins captivant : « La seule route nationale est la route de la victoire ».

Des invitations peuvent être maintenues être retirées aux endroits habituels.

Nous reviendrons, dans de prochains articles, sur ces conférences qui ont été si fructueuses et qui seront précédées d'une démonstration scientifique opérée par Georges Claude en personne.

GRAVE ÉCHÉC DES SOVIETS

Berlin, 10. — Le D.N.B. apprend que cinq divisions soviétiques ont passé, le 8 mars, à l'attaque de positions occupées par des grenadiers allemands contre le Dnieper et la Bérézina, après une violente préparation, effectuée par le feu d'armes lourdes de toutes espèces.

Après l'échec sanglant de poussées répétées les jours précédents, l'ennemi essayait de réaliser une percée à l'aide de divisions fraîches, nouvellement amenées.

Au point critique, les Soviétiques donnèrent l'assaut à plusieurs reprises, avec l'effet d'un régiment, sur un peu plus de 100 mètres de largeur, contre les positions des grenadiers allemands, qui, appuyés par des armes lourdes, infligèrent des pertes sévères à l'ennemi, nettoyèrent des pénétrations locales après d'opiniâtres corps à corps et talonnèrent l'ennemi refusant sur le glacis.

Les Bolcheviks, finalement épuisés par leurs assauts successifs, laissent un grand nombre de morts sur le terrain.

Le Général Ramirez quitte la présidence de la République Argentine

Montevideo, 10. — On apprend de Buenos-Aires, de source autorisée, que le général Ramirez renoncera définitivement à la présidence de la République Argentine.

Le général Farrell, à qui le président Ramirez a délégué ses pouvoirs, est revenu en hâte de Mar Del Plata à Buenos-Aires.

L'ex-roi de Yougoslavie en Angleterre

Amsterdam, 10. — L'Agence Reuter annonce que l'ex-roi Pierre de Yougoslavie est arrivé jeudi en Angleterre.

Trois fabricants de faux tickets de pain condamnés au bagne à perpétuité

Paris, 10. — Le 26 mars 1943, les gendarmes de Surmes arrêtaient le soudeur Villert et l'ajusteur Roland qui avaient fabriqué 240.000 tickets de faux tickets de pain avec la complicité d'un repris de justice, Daniel Mikulowski, 28 ans, qui est en fuite.

Le Tribunal d'Etat condamne, aujourd'hui, les trois accusés qui avaient touché chacun 70.000 fr. aux travaux forcés à perpétuité et à la confiscation de leurs biens. Mikulowski étant contumax.

Défaite écrasante D'UNE DIVISION ANGLO-HINDOUE à la frontière Birmane

Changhaï, 10. — Le porte-parole militaire japonais a communiqué que la 7e division anglo-hindoue a subi une défaite écrasante à la frontière indo-birmane. Cette division a perdu la majorité de ses effectifs. Aussi, a ajouté le porte-parole, les alliés doivent renoncer définitivement à leur projet de reconquérir la Birmanie, vue que la période des pluies imminente interdirait, pour un laps de temps indéterminé, des offensives de grand style.

Les Nippons bombardent des aérodromes chinois

Nankin, 10. — Au cours des dernières nuits de lune, des escadrilles japonaises ont attaqué les aérodromes chinois à Suichwan, dans la province du Kiangsi et à Hengyang, dans la province du Hunan. Les plates d'envol et les installations militaires des deux champs d'aviation ont été bombardés et trois appareils ont été détruits au sol.

Un contre-torpilleur américain coulé

Tokio, 10. — Domé mande d'une base japonaise en Nouvelle-Guinée qu'une batterie japonaise a coulé un des deux contre-torpilleurs ennemis qui, le 7 mars, vers minuit, tentaient d'attaquer les positions japonaises dans la baie de Hamae. Le deuxième navire ennemi fut endommagé et rebroussa chemin sans avoir provoqué de dégâts aux positions japonaises.

LES 40.000 OUVRIERS MÉTALLURGISTES DE LYON s'élèvent contre les crimes de terroristes

Lyons, 10. — Les quarante mille ouvriers et ouvrières de la métallurgie de Lyon viennent de manifester, par la voix de leur délégués syndicaux, leur indignation devant les agressions terroristes qui, journellement, ensangantinent la France. C'est à l'unanimité que les délégués des usines métallurgiques lyonnaises, réunis à la Bourse du Travail, ont voté un ordre du jour condamnant ces assassinats ignobles.

Ils demandent à leur union de parlementaires de se faire l'intermédiaire de tous les travailleurs de Lyon pour faire connaître aux représentants du gouvernement que les actes de sauvagerie inouïes perpétrés avec notre civilisation doivent cesser.

L'union des syndicats des ouvriers et ouvrières métallurgistes en faisant confiance à l'union départementale des syndicats ouvriers du Rhône prend l'engagement de lui apporter son appui sans réserve d'un moment à l'autre, qu'elle croira utile pour l'action qu'elle croira utile pour les armes.

GIRAUD, « as » de la trahison

En permettant et en organisant le procès de Fucheu, le Comité d'Alger s'est désqualifié d'avantage, si cela était encore possible, aux yeux des Français et du monde entier.

Devant le tribunal, présidé par l'ex-général Weiss, on juge le cas de l'ancien ministre de l'intérieur qui a trahi ceux qui ont fait de la France une nation libre et indépendante.

Devant le tribunal, présidé par l'ex-général Weiss, on juge le cas de l'ancien ministre de l'intérieur qui a trahi ceux qui ont fait de la France une nation libre et indépendante.

Devant le tribunal, présidé par l'ex-général Weiss, on juge le cas de l'ancien ministre de l'intérieur qui a trahi ceux qui ont fait de la France une nation libre et indépendante.

Devant le tribunal, présidé par l'ex-général Weiss, on juge le cas de l'ancien ministre de l'intérieur qui a trahi ceux qui ont fait de la France une nation libre et indépendante.

VERS LA SUPPRESSION DES ÉQUIPES FÉDÉRALES DE FOOTBALL

M. Hestera, membre du comité directeur du football, a fait la déclaration suivante au cours de sa conférence, au journal « Nord-Est » de Reims :

« En avril prochain, le comité directeur de la F. F. F. convoquera les présidents des grandes commissions : comité des équipes fédérales, comité de la Coupe de France, comité de championnat amateur et comité des statuts et règlements, pour jeter les bases du projet de modification à l'organisation du football français dont voici les lignes essentielles :

1° Absorption des équipes fédérales par les équipes de clubs ;

2° Réduction des clubs autorisés à quitter les professionnels à quatorze ou seize le siège des équipes serait fixé dans les clubs où les recettes permettraient de subsister, ceci sans distinction de zone ;

3° Suppression du championnat de France amateur ».

Ordonnance du 22 février 1944 concernant la passation de commandes allemandes

En outre, l'autorisation de la commande n'est pas obligatoire pour :

1. Les commandes de matières premières ;
2. Les commandes de produits alimentaires et forestiers ;
3. Les commandes de moindre importance passées, conformément aux dispositions en vigueur et surtout à celles qui concernent la réglementation des produits industriels, soit par des particuliers pour leurs besoins personnels, soit par des unités ou services en vue de la couverture de besoins urgents et immédiats d'après l'ordre de l'O.K.W. W.I. rue Am. rue 11 B. n° 22026/40 du 17-10-40, sont considérés comme besoins urgents et immédiats les besoins de services militaires qui doivent être couverts dans le délai le plus court possible en raison de nécessités militaires importantes.

Le commandant en chef est autorisé à dispenser de cette obligation d'autorisation de commande :

En ce qui concerne la procédure à suivre pour l'obtention des autorisations de services militaires, l'arrêté ministériel du 17-10-40, est applicable à la réglementation de la présente ordonnance, et sera appliqué en conséquence.

La présente ordonnance entrera en vigueur dès sa publication.

Le commandant militaire en France.